

folklore

REVUE TRIMESTRIELLE

ÉTÉ 1954

75

REVUE FOLKLORE

Directeur :

J. CROS-MAYREVIELLE

Directeur du Musée Audois
des Arts et Traditions populaires

Domaine de Mayrevielle

par Carcassonne

Secrétaire :

René NELLI

Conservateur du Musée des Beaux-Arts
de Carcassonne.

Directeur du Laboratoire d'Ethnographie régionale
de Toulouse.

22, rue du Palais - Carcassonne

Rédaction : 75-77, Rue Trivalle - Carcassonne
Abonnement : 100 fr. par an - Prix du numéro : 30 fr.

Adresser le montant au

“Groupe Audois d'Études Folkloriques”, Carcassonne

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier

“Folklore”

Revue trimestrielle publiée par le Centre
de Documentation et le Musée Audois
des Arts et Traditions populaires

Fondateur : le Colonel Fernand CROS-MAYREVIEILLE

Tome XII

17^me Année — N° 2

ÉTÉ 1954

particulièrement autorisé : « A St-Jean-du-Gard, la tradition s'est maintenue avec son caractère originel jusqu'à la Réforme. Au XVI^e siècle, la population étant devenue entièrement protestante, la signification symbolique de ces feux allumés au mois de Juin se modifia.

On voulut, dès lors, marquer par cette manifestation d'allégresse populaire, la joie éprouvée par les « Réformés » lorsque le roi Henri IV accorda à ses anciens corréligionnaires l'Edit de Nantes en 1598.

Cette tradition nouvelle se maintint pendant près d'un siècle, et de 1685 à 1789, si elle fut en sommeil, elle n'en garda pas moins, pour le plus grand nombre, ce sens particulier de reconnaissance pour les libertés jadis accordées et que l'on espérait voir fleurir à nouveau... » (6)

L'enquête sur les feux de la St-Jean montre qu'il n'existe, dans notre département aucune relation entre la pratique du feu et le patronage de St-Jean. Le tableau suivant donnera une idée de la situation dans les paroisses placées sous le vocable de St-Jean.

LOCALITÉ	PATRON	Etat de la coutume				REMARQUES
		(1)	(2)	(3)	(4)	
ARR. DE NIMES						
Courbessac	St-Jean l'Evangeliste				1930	
Rodilhan	— d° —		+			
Mus	St-Jean-Baptiste		+			
Cabrières	— d° —	+				Bûcher autrefois devant l'église.
Redessan	— d° —	+				Feu allumé par curé.
Bellegarde	— d° —				1927	
Bagnols	— d° —		+			
Vénéjan	— d° —	?	?	?	?	
Roquemaure	St-Jean l'Evangeliste		+			
Sauveterre	— d° —				1939	
Bourdic	St-Jean-Baptiste				1941	
La Bastide d'Engras ..	St-Jean l'Evangeliste				1914	
Castillon du Gard ..	St-Jean-Baptiste		+			
Générac	— d° —		+			Feu était allumé soit par le curé, soit par le maire, soit par les jeunes gens.
ARR. D'ALÈS						
Alès	St-Jean-Baptiste		+			
Servas	— d° —	+				
Les Plans	— d° —		+			
St-Jean du Pin	St-Jean l'Evangeliste		+			
St-Jean de Ceyrargues	— d° —			+		
St-Jean du Gard	St-Jean-Baptiste			+		
St-Jean de Serres ..	— d° —	?	?	?	?	
St-Jean de Valérisle.	St-Jean l'Evangeliste		+			
St-Jean de Maruéjols.	— d° —			+		
La Vernarède	— d° —	?	?	?	?	

LOCALITÉ	PATRON	Etat de la coutume				REMARQUES
		(1)	(2)	(3)	(4)	
ARR. DU VIGAN						
Molières	St-Jean-Baptiste	+				Feu allumé par un ancien. Bûcher à proximité de l'église. Allumé autrefois par le maire ou, à défaut, par le garde-champêtre.
Campestre	— d° —		+			
Carnas	— d° —		+			
Vic-le-Fesq.	St-Jean l'Evangéliste		+		1947	
St-Jean de Criéulon .	— d° —					

Soit au total : 29 patronages répartis comme suit :

St Jean-Baptiste : 17;

St Jean l'Evangéliste : 12

Parmi ces paroisses : 20 *continuent encore la tradition en 1952.*

4 en sont au stade (1) : feu allumé par un ancien ou une autorité civile ou religieuse.

12 en sont au stade (2) : feu confié aux jeunes gens.

3 en sont au stade (3) : feu laissé aux écoliers.

6 ont abandonné la tradition (stade 4).

3 incertitudes.

Voyons maintenant les résultats obtenus pour diverses localités prises au hasard dans toutes les régions naturelles de notre département :

LOCALITÉ	Etat de la coutume				OBSERVATIONS
	(1)	(2)	(3)	(4)	
ARR. DE NIMES					
Bouillargues				1926	
Grau du Roi				1912	
St-Gilles du Gard			+		
Le Cailar				1902	
Boucoiran				XIX ^e siècle	
St-Gervasy	+				Le curé est chargé de l'allumage.
Fontarèches	+				
Gajan			+		Le maire est chargé de l'allumage.
St-Dionisy				1937	
Cornilhon		+			
St-Hilaire d'Ozilhan ..				1914	
Sanilhac		+			
Flaux					

LOCALITÉ	Etat de la coutume				OBSERVATIONS
	(1)	(2)	(3)	(4)	
Crespian		+			
Bernis				1950	
Ste-Anastasie		+			Bûcher sur la place de l'église
Beucaire		+			
St-André d'Olér.		+			
Sommières		+			
Fons-sur-Lussan				1938	
ARR. D'ALÈS					
Rohegude		+			
Ponteils		+			
Soustelle				1937	
Ribaute-les-Tav.			+		
La Grand'Combe			+		
ARR. DU VIGAN					
L'Espérou		+			
Arrigas			+		
Lanuéjols		+			
L'Estréchure			+		
Alzon		+			
Vissec		+			
Rogues		+			
Blandas		+			
Montdardier		+			
Bez	+				L'ancien du quartier allume le feu.
St-Félix de Pal.				XIX ^e siècle	
Bragassargues				XIX ^e siècle	
Corconne		+			
Trèves	+				Il y a cinquante ans le feu était allumé par un ancien La coutume du feu de St-Jean paraît inusitée. Coups de fusil accompagnant l'allumage.
Sumène			+		
Sourdorgues			+		
Ardailers			+		
Valleraugue		+			

Soit au total : 43 localités.

Parmi ces localités : 30 *continuent encore la tradition en 1952.*

4 en sont stade (1) : feu allumé par un ancien ou une autorité civile ou religieuse.

18 en sont au stade (2) : feu confié aux jeunes gens.

9 en sont au stade (3) : feu laissé aux écoliers.

11 *ont abandonné la tradition (stade 4).*

1 *incertitude* : Soudorgues où les personnes les plus âgées n'ont jamais entendu parler de cette tradition.

CARACTERISTIQUES DES FEUX

Le nombre de feux est variable.

Certaines localités ont un bûcher unique — nous en avons noté 18 — d'autres ont un bûcher principal pour le centre de l'agglomération et autant de bûchers secondaires que de quartiers ou de hameaux. Dans la zone montagneuse du département on compte en plus un bûcher par ferme isolée. Il arrive que dans un village le bûcher soit une œuvre familiale et non collective, d'où une multiplicité accrue. Toujours dans la zone montagneuse il convient de mentionner les feux des bergers allumés en des lieux déserts.

L'emplacement est également variable. Le plus souvent c'est le point culminant le plus proche qui est choisi — anciennes aires communales où les céréales étaient vannées au vent —. Parfois le bûcher se dresse à proximité d'un sanctuaire — place de l'église —. Près de Bagnols-sur-Cèze on l'allumait, au siècle dernier, sur une roche portant l'empreinte du pas de Dieu. Il est évident que le souci d'éviter les risques d'incendie intervient dans le choix du lieu. Nous ne pensons pas qu'il convienne d'invoquer cette raison pour expliquer la présence du bûcher de St-Jean dans le lit des rivières ou sur les ponts, pratique dont nous avons relevé quelques cas à Bourdic (rivière du même nom), à l'Estréchure, à Alès (Gardon), à Trèves sur l'élargissement du pont pratiqué au-dessus de la pile, à Valleraugue, au Vigan (Arre), à Sumène.

La composition du « floe » — ou « cazelle » à Bagnols-sur-Cèze — est fonction de la végétation du lieu :

Sarments en zone viticole :

Le Cailar - Bernis - Crespian - Mus - Redessan - Carnas - Servas - Sommières - Corconne - Beaucaire - St-Gervasy - St-Dionisy - Rodilhan - St-Jean de Ceyrargues - Gajan.

Sarments associés en zone de polyculture :

à *la châtaigne* : Fontarèches - St-Jean de Valériscle - Cabrières - Vic-le-Fesq - Flaux.

à *la bruyère* provenant des magnaneries : Bourdic - Ste-Anastasia - St-André d'Olésargues.

à *l'olivier* : Sanilhac.

à *toutes substances combustibles* : Roquemaure - Saint-Gilles.

Olivier :

St-Hilaire d'Ozilhan.

Bruyère en zone séricicole :

L'Estréchure - Les Plans - Sumène.

associée au genêt provenant également des magnaneries : Arrigas.

Bois de chauffage en zone forestière :

hêtre : Espérou.

châtaignier : Pontails - Bez.

chêne et divers : Lanuéjols - Castillon - Rohegude - St-

Jean du Pin - Cornillon - Molières - St-Jean de Crieulon.

chêne vert : St-Jean du Gard.

Buissons en zone calcaire :

Soustelle.

Campestre - Vissec - Rogues - Blandas - Montdardier.

La composition suit l'évolution de l'économie locale : la régression de la sériciculture a eu pour conséquence le remplacement de la bruyère par les sarments : Gajan; ou les sarments associés au chêne vert : Flaux; par le châtaignier : Bez (7).

La *collecte* du combustible par les jeunes gens et plus encore par les enfants est une pratique généralisée. Dans le cas des feux familiaux comme à Crespian (8), Rogues, Blandas, les adultes et même les vieillards s'occupent de recueillir le combustible. Les deux dernières localités ayant conservé de très anciennes coutumes disparues ailleurs nous pensons que la collecte effectuée par les jeunes constitue un stade moderne sans que nous puissions avancer une date relative à son apparition.

L'*apport* de combustible est considéré comme une obligation à laquelle nul ne peut se dérober. Chacun contribue à l'érection du bûcher dans la mesure de ses disponibilités en bois : d'une simple branche jusqu'à plusieurs bourrées. A Gajan ce sont les tas de bois les plus proches qui alimentent le feu sans que les propriétaires songent à protester. A Crespian une famille qui avait refusé une brassée de sarments eut le lendemain matin sa réserve complètement incendiée. Refuser attire sur le foyer domestique les plus grands malheurs dans un délai d'une année au maximum. Parmi les moindres maux figurent : la destruction des plantes potagères par les chenilles et l'envahissement des jardins et même des maisons par les reptiles.

La *confection* du bûcher n'offre rien de spécial. A la base, des végétaux faciles à enflammer sont entassés puis surmontés de bois divers, le tout sans ordre.

La présence d'un mât central constitué par un jeune chêne est toujours en usage au Vigan. Dans le canton ouest d'Alès, principalement à Rochebelle, un mât central est couronné d'une roue, le plus souvent une roue de brouette. A la base les jeunes placent d'abord de la paille et du papier, puis des brindilles et ensuite du bois de chêne. Si le bois est collecté par les enfants, les jeunes gens se réservent la préparation du feu et l'allumage qui ne doit pas avoir lieu avant la nuit noire. La confection du bûcher donne lieu à rivalité entre les divers quartiers (9).

L'*allumage* revêtait encore au début du siècle une grande importance, témoin cette description due à un de nos amis de Bagnols-sur-Cèze (10) : « Nous ramassions, quelques jours à l'avance, du bois et tout ce qui était susceptible de brûler : caisses, chaises démolies, fauteuils branlants, etc... qu'on nous donnait. Chaque quartier faisait donc sa réserve et la logeait dans un faubourg. Nous prenions la garde à tour de rôle afin que le quartier voisin ne vint pas nous en voler. La veille de la St-Jean était tout entière occupée à édifier le bûcher qui s'élevait parfois plus haut qu'un premier étage. Nous avions la précaution

d'aménager à la base plusieurs couloirs intérieurs ainsi que plusieurs marches pour pouvoir escalader jusqu'au sommet. Le soir arrivait : deux choses étaient en compétition : 1°) avoir le plus grand bûcher; 2°) allumer le dernier feu de la localité. Nous nous divisons en deux équipes : la première chargée de la défense de notre feu, la seconde constituant les troupes de choc qui avaient pour mission d'aller allumer les feux des autres quartiers.

La défense du bûcher : les quartiers voisins venaient attaquer c'est-à-dire allumer au moyen d'allumettes tisons projetées au centre du bûcher dans des vides repérés à l'avance. Dès que des flammes naissaient nous ouvrons les couloirs et nous allions éteindre avec des balais recouverts d'un sac mouillé pendant que l'équipe des matraqueurs se chargeait de cogner sur ceux qui s'approchaient trop du bûcher.

La population s'intéressait vivement à cette lutte. Dès qu'un brasier se consumait elle se portait vers un autre où recommençait la même manœuvre.

L'honneur au dernier feu : il nous arrivait de conserver notre bûcher assez tard, quelquefois jusque vers 11 heures. Alors toute la foule se massait dans notre quartier, nous félicitait de notre adresse et bientôt des cris s'élevaient : « Allumez ! Allumez ! » et au milieu des applaudissements nous allumons volontairement le bûcher et alors commençait le lancement des pétards de tous calibres. Celui qui fut de longues années le commandant de l'équipe du dernier feu de Bagnols nous révèle les raisons de son succès : « nous attaquions brusquement et en force — j'étais au centre des assaillants — j'expédiais plusieurs boîtes de tisons dans la direction où, quelques instants plus tôt et de plus loin, j'avais lancé une fiole d'essence. Au moment où la défense s'appêtait à éteindre les flammes naissantes elle se trouvait paralysée pendant quelques instants grâce à une explosion suivie de flammes. L'explosion qui ne manquait jamais son effet de surprise provenait d'un paquet de poudre au centre duquel je mettais un morceau de vieux lacet en coton que j'allumais. Le coton brûlait sans flamme apparente et se consumait lentement, ce qui me donnait le temps d'opérer et de le lancer sans attirer l'attention... »

Actuellement, lorsqu'il existe plusieurs bûchers dans une même agglomération les allumages sont toujours successifs, mais s'il y a rivalité c'est seulement pour le volume du bûcher. A Alès, seule exception, on vise à obtenir une simultanéité des allumages.

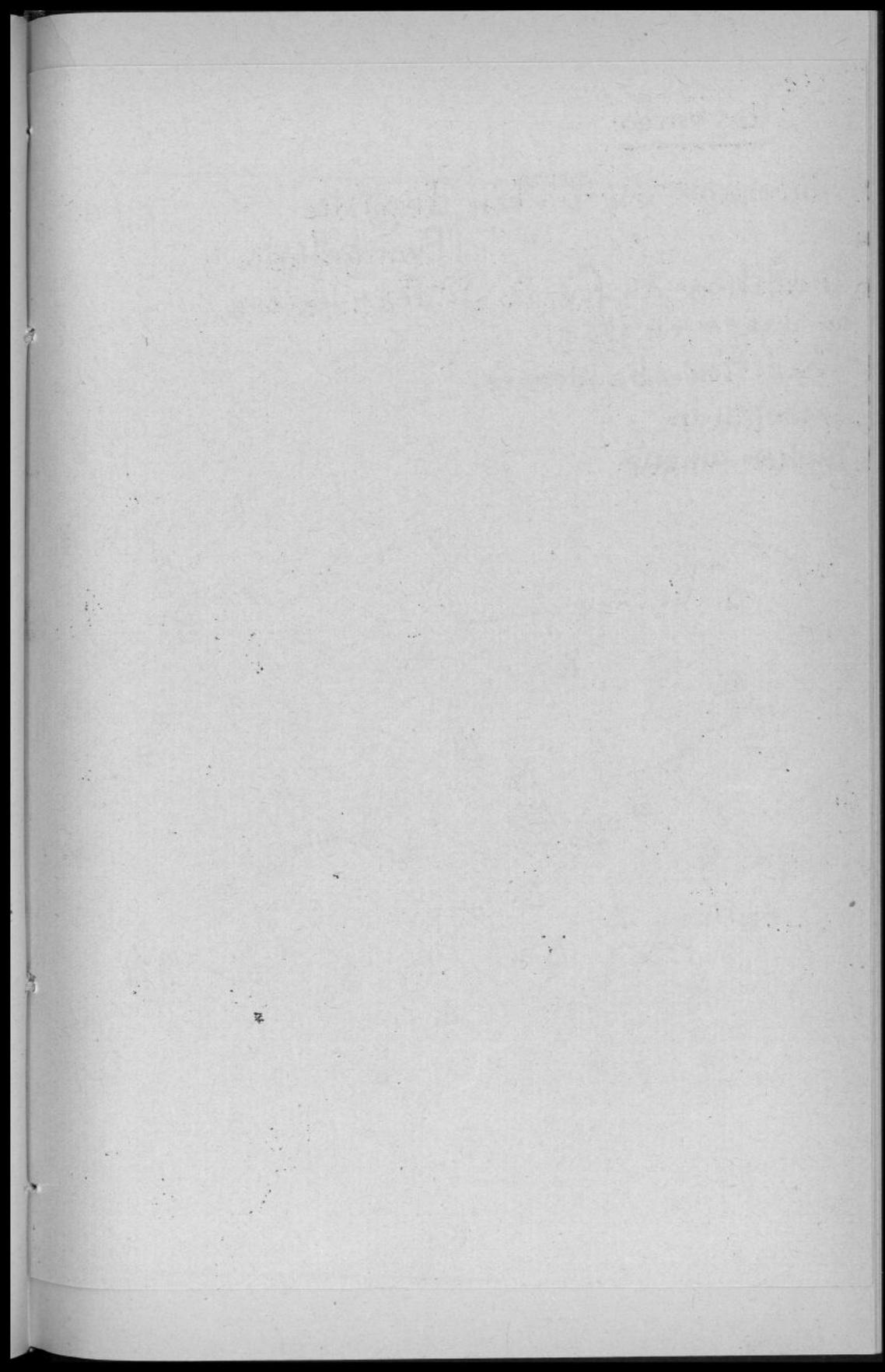
L'intervention du prêtre dans la cérémonie d'allumage des feux est peu répandue dans le Gard. Des renseignements que nous avons pu obtenir il résulte qu'elle n'était pas plus fréquente avant la loi de séparation. Nous pensons que là où elle est pratiquée elle ne répond pas forcément à une tradition ancienne d'essence locale. Nous avons en effet connu un prêtre qui avait institué la bénédiction du bûcher dans les localités où il avait exercé successivement son ministère et nous avons pu vérifier que dans deux cas la cérémonie n'avait pas subsisté. Comme celle du prêtre, la personnalité du maire intervint pour une large part : « M. B... qui fut maire bien avant la première

guerre mondiale, était chargé de l'allumage. Il fut longtemps l'animateur de la fête. Après lui elle n'eut plus le même entrain... » écrit notre excellente informatrice de la Bastide d'Engras. (11)

La combustion du bûcher s'accompagne de diverses pratiques. L'éclat est encore avivé par le jet de fusées dans le brasier (St-Gilles, Sumène) ou par un véritable feu d'artifice tiré simultanément (Alès). A Valleraugue la combustion est saluée par des coups de fusil. A Bagnols sur Cèze les pétards sont toujours employés. Peut-être convient-il d'y voir un souvenir de la puissance apotropaïque attribuée au bruit ?

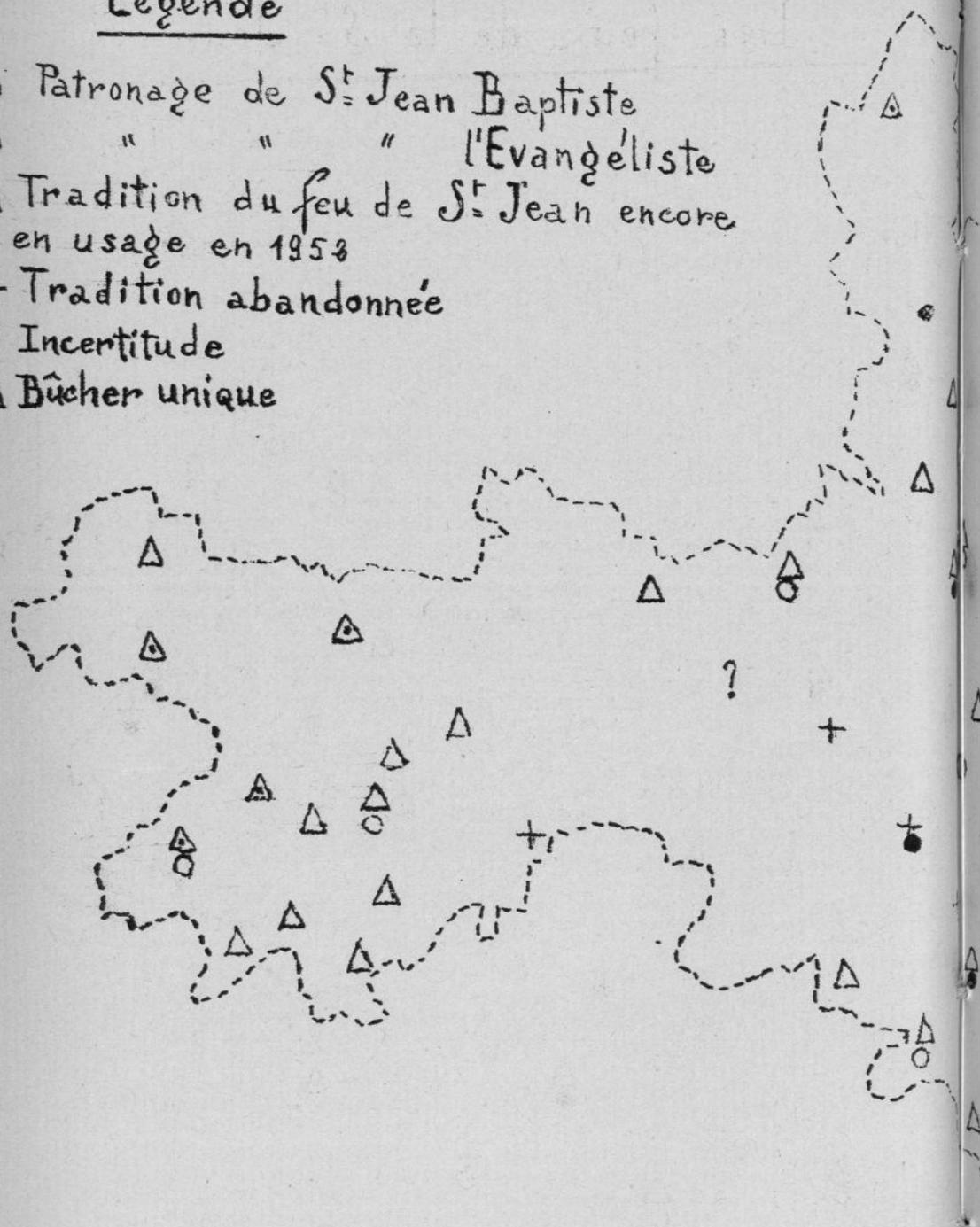
Les rondes chantées — nous n'avons pas recueilli un seul exemple de chant propre à la St Jean — paraissent assez peu pratiquées. Elles ne nous ont été signalées qu'à Cabrières — Ardaillers — St André d'Olérargues — Soumières — L'Espérou — Fontarèches — Lanuéjols — Sanilhac — Campestre — Rodignan et encore dans la première sont-elles réservées aux écoliers. Le saut du brasier est général. Pour avoir du bonheur il convient de l'effectuer trois fois consécutives. A Lasalle et à Bez la jeune fille qui saute trois fois sans être brûlée par les brindilles enflammées est assurée de se marier dans l'année. A Rogues, si un jeune homme et une jeune fille tombent en sautant ensemble c'est un signe de mariage dans l'année, à Montdardier au contraire on l'interprète comme un présage de malheur... A part les trois cas qui précèdent nous n'avons pas d'autres exemples de l'intervention de l'élément féminin. Le saut est l'apanage des jeunes hommes qui ont eu dans l'allumage l'occasion de déployer leur adresse et qui là vont montrer leur agilité. Ils rivalisent d'audace et dans la région de St Jean du Gard la compétition donne lieu à de vraies bousculades. On admire, on applaudit celui qui réussit à sauter le bûcher alors qu'il est encore élevé. Les flammes, les brandons et les cendres sont souvent considérés comme doués de propriétés prophylactiques et cela dans les localités où la bénédiction par le prêtre n'est pas pratiquée. Il n'est donc pas douteux que le brasier du 23 juin constitue un vestige d'un culte préchrétien. A Crespien les personnes qui redoutent les rhumatismes ou les maux de reins se chauffent à la flamme qui les en préservera jusqu'à la St Jean suivante. Les brandons incandescents sont efficaces contre : les chenilles, les serpents, les maladies des vers à soie. Les brandons éteints préservent de la foudre.

Chenilles : quelques brandons sont retirés du brasier et jetés dans les jardins : Molières — Campestre — Blandas — Navas — Montdardier — Roquemaure. A Arrigas il y a trente ans, les gens remplissaient un sabot de braises encore vives et s'empressaient d'aller le vider sur les champs ou les carrés de éhoux en disant à mi-voix : « Erugos et érugiéro, sourtissès dé per ma cambiéro » (Chenilles et mère des chenilles, sortez de mon champ). Cette pratique est encore usitée dans un hameau d'Arrigas. Remarquons que la formule s'adresse non seulement aux chenilles mais à leur « mère », sans doute faut-il entendre par cette expression la force maléfique qui les « donne ». A Rogues cette lutte contre les chenilles n'est plus pratiquée depuis un demi siècle environ.

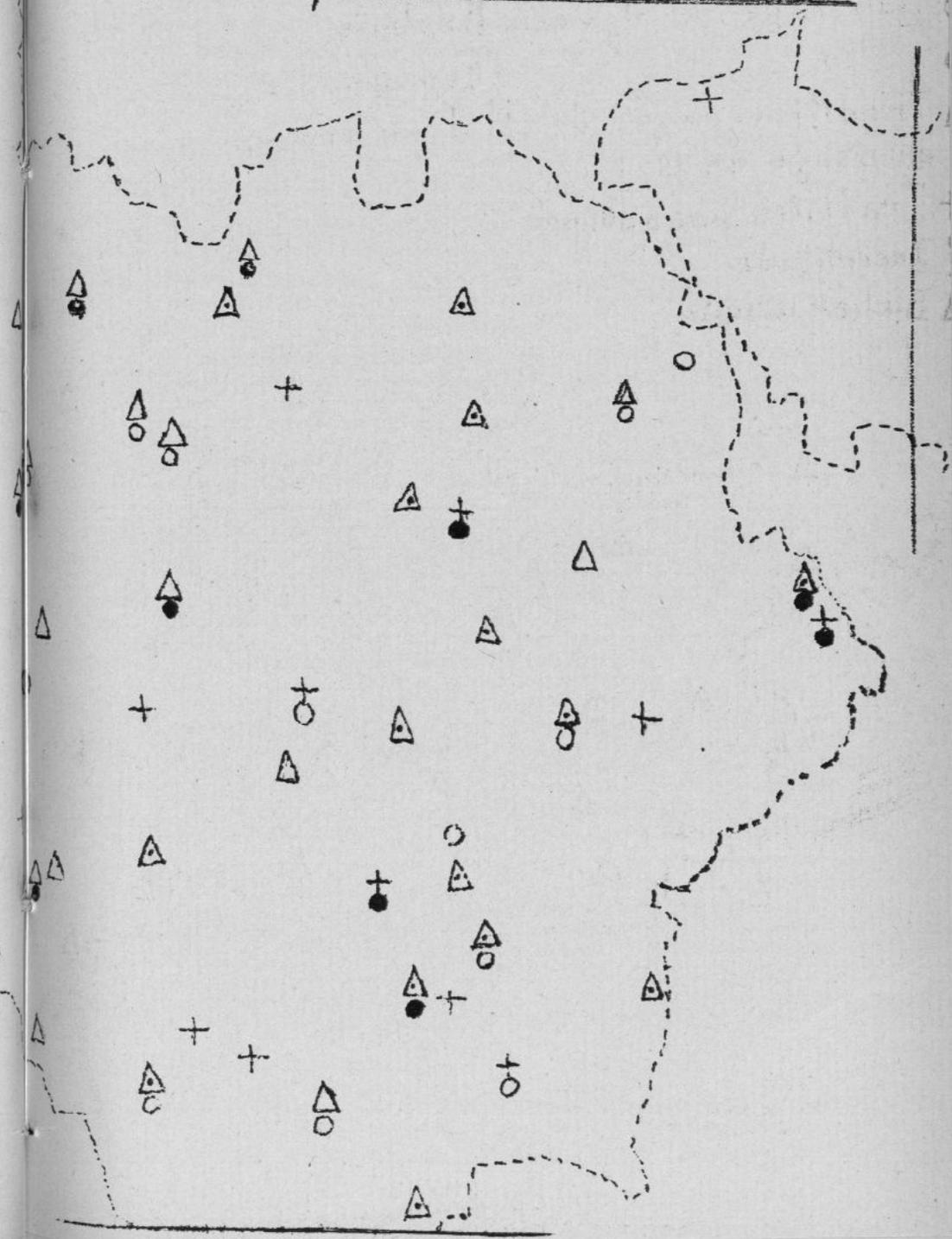


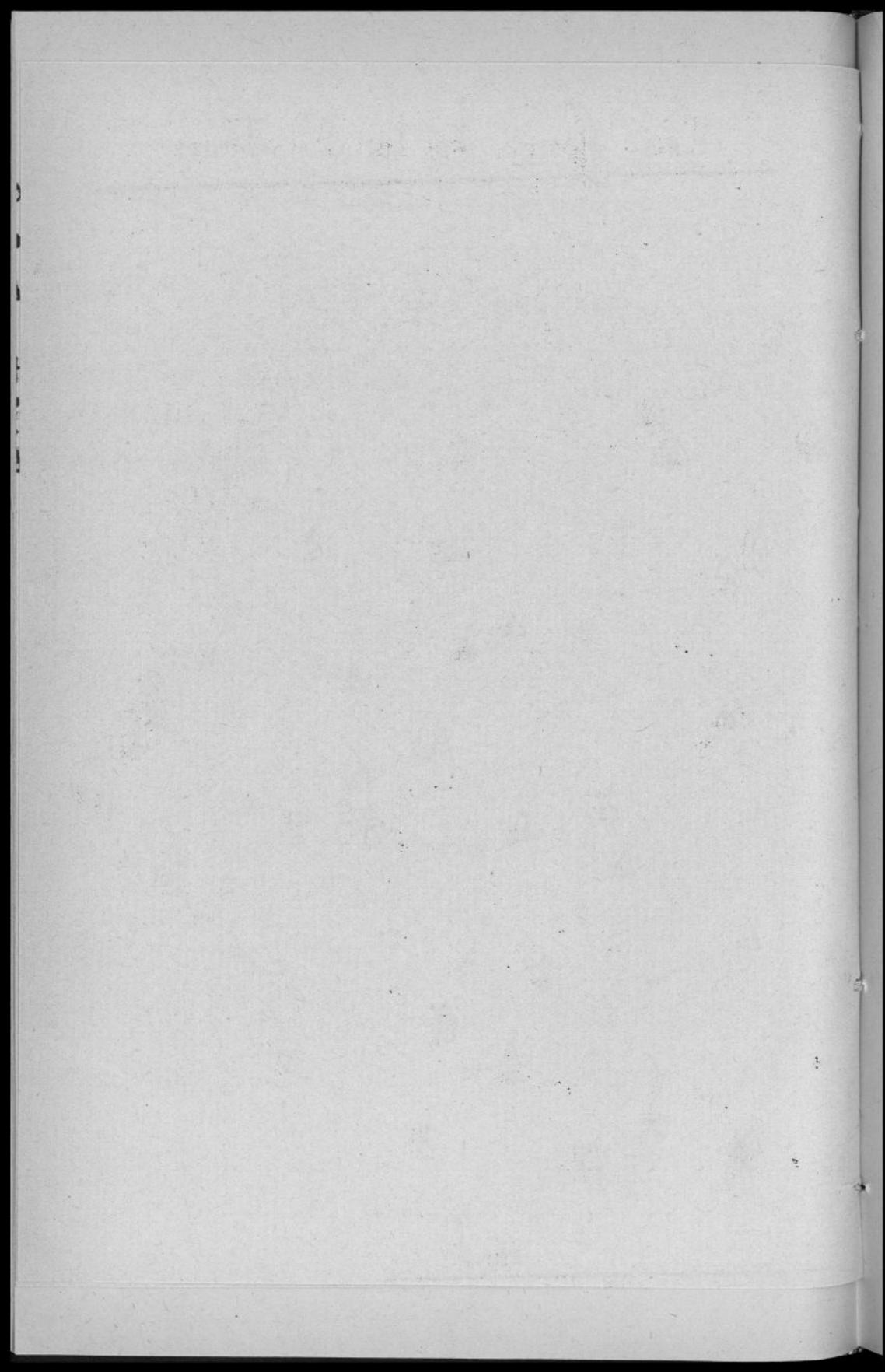
Légende

- Patronage de S^t Jean Baptiste
- " " " l'Évangéliste
- Tradition du feu de S^t Jean encore en usage en 1953
- Tradition abandonnée
- Incertitude
- Bûcher unique



Les feux de la S^t Jean





Serpents : quelques brandons jetés dans les jardins éloignent en outre les serpents et un seul placé sous la première marche de l'escalier en préserve la maison : Navas — Blandas.

Maladies des vers à soie : à Montdardier, les éducateurs retiraient la première bûche enflammée et la portaient dans la magnanerie. A Bez les braises incandescentes prises à pelletées étaient placées dans les « fougognes » ou cheminées des magnaneries afin d'assurer la réussite des cocons. Un peu partout dans les Cévennes où existent encore des éducations on conserve un brandon qui sert à allumer le premier feu et portera bonheur aux « magnans ». A Pont St Esprit les assistants jettent une gousse d'ail dans le brasier et sautent en tenant à la main un bouquet composé de verveine et de millepertuis.

Maux de reins : A Vic le Fesq quelques menus brandons sont apportés le soir sous le lit afin de préserver les dormeurs des maux de reins pendant l'année.

Maladies du gros bétail : A l'Espérou, le matin de la St Jean, on recueille des brandons que l'on conserve dans les écuries et les étables afin de préserver bœufs et chevaux des maladies — nous n'avons pu savoir de quelles maladies il s'agit.

Foudre : A Rogues et à Blandas un brandon conservé sur le rebord d'une fenêtre préserve l'habitation de la foudre.

Les cendres ont quelquefois un rôle analogue à celui des brandons mais leur emploi paraît moins fréquent. A Rochegude on pelletée de cendres du brasier protégeait la maisonnée des serpents et des maladies — sans précision — A Bez, au Vigan les ménagères prennent toutes une pelletée de cendres qu'elles répandent dans l'âtre afin, disent-elles, « d'avoir du bonheur toute l'année ». Elles continuent une tradition dont elles ignorent le véritable sens lequel nous a été fourni par deux vieilles informatrices de Blandas qui se souviennent de cette pratique usitée en leur enfance afin de préserver la famille de la peste. Les localités des Causses et des Cévennes eurent à lutter contre une forte épidémie de peste qui ravagea la région au XVII^{me} siècle et occasionna la disparition totale d'un hameau. A Vissec et à Blandas, le matin de la St Jean, les troupeaux d'ovins, berger en tête, passent sur la cendre refroidie qui les préservera du piétain.

Les eaux sont considérées, la veille de, la St Jean, comme douées de vertus purificatrices. Il ne s'agit pas de l'eau provenant de sources dédiées à St Jean mais de toutes les eaux sans distinction aucune. D'ailleurs nous n'avons pas relevé une seule fontaine St Jean dans le Gard alors que nous en connaissons plusieurs dédiées à St Martin. A la Bastide d'Engras existe encore une vieille chapelle rurale à St Jean et une source toute proche : Font Fréguère. Il n'y a donc pas eu consécration au patron du sanctuaire. Les croyances relatives à la vertu des eaux n'ont pas davantage été recueillies dans les localités placées sous le vocable de ce saint. Jusque vers 1910 à Rogues, Blandas, Montdardier et Vissec, lorsque le brasier achevait de se consumer, les ménagères rentraient chez elles accompagnées de tous les membres de la famille. Chacun s'aspergeait les

mains et le visage avec de l'eau provenant du puits ou de la fontaine afin de se préserver des affections cutanées. Le 23 juin les fermiers s'emploient à préserver ou à guérir les troupeaux d'ovins de la gale. Pour cela il faut recueillir de l'eau de trois provenances différentes :

- | | | | | |
|---------------|---|---|--|------------------------------------|
| à Rogues | } | puits de la plaine | | |
| | | fontaine du village | | |
| | | source de Lascours ou du Cros | | |
| à Blandas | } | Fontaret | ou { | |
| | | La Foux | | Fontaret |
| | | La Citerne | | Mas du Court
Fontaine d'Arrigas |
| à Vissec | } | Puits de Claveyrolle | | |
| | | Fontaine | | |
| | | Puits de Vissec | | |
| à Montdardier | } | Fontaine du Mas du Court | | |
| | | Source des pins | | |
| | | Fontaine d'Arrigas | | |
| | | ou { | Bassin de la fontaine du village | |
| | | | Source des Pins | |
| | | | Fontaine du Mas du Court | |
| à Navas | } | Cette localité ne possédant que de l'eau de citerne, les propriétaires se bornent à un arrosage de troupeaux avec de l'eau de la lavagne, arrosage accompagné de prières. | | |
| A Arrigas | | } | Les propriétaires vont puiser où ils veulent à condition que ce soit en dehors du territoire communal. | |

Le mélange est ensuite effectué dans une bouteille et le plus souvent béni par le prêtre de la paroisse. Le troupeau est aspergé dans la bergerie à l'aide d'un rameau de buis béni en répétant trois fois « Per St Jan rougno vai t'en » « Pour St Jean, gale va-t-en ».

Il s'agit là du traitement curatif. Le traitement préventif qui n'est plus guère usité qu'à Montdardier consiste à grouper les bêtes au bord de la lavagne et à les asperger avec l'eau puisée à pleins seaux.

La cueillette des plantes médicinales est pratiquée la veille de la St-Jean afin qu'elles aient leur maximum d'efficacité. A Bourdie la cueillette a lieu le matin du 24 avant le lever du soleil. Leur vertu est telle qu'un sorcier de la Vaunage mécontent de l'obstacle infranchissable qu'elles offraient à ses sorts disait : « Vous m'avez attrapé, quand vous avez amassé, la veille de la St-Jean, de la menthe et du trescolan ».

Les plantes récoltées sont :
le millepertuis : Bourdie — St Jean du Gard — Corconne — Sommières.

la sauge blanche	}	
le sureau		
la citronnelle		Bourdie — St Jean du Gard — Rogues —
la mélisse		Blandas — Montdardier — Vissec — Al-
la feuille de noyer		zon.

Nous terminerons cette analyse du feu de St Jean par la des-

cription d'une coutume disparue depuis une trentaine d'années: celle des « Fassaia » à Gaujac qui prouve que notre département a connu les brandons mobiles contrairement à l'opinion émise par plusieurs folkloristes... « Li Fassaia » devaient sans doute leur nom à la forme en faisceau de ce brandon qui était fabriqué de toutes pièces par celui qui devait le porter. Les jeunes gens s'y préparaient plusieurs jours à l'avance. Cette torche était composée d'une longue barre de bois à l'extrémité de laquelle étaient fixés des morceaux de bois bien secs mêlés à des brindilles de bruyère. Le soir de la fête les jeunes porteurs de torches partaient en groupe vers une petite colline située à 1 km. environ du village. Arrivés au sommet ils allumaient un grand feu préparé d'avance, auquel ils enflammaient leurs torches. Ils partaient ensuite en courant vers le village le brandon sur l'épaule. Le premier qui arrivait sur la place du village allumait un autre feu de joie avec sa torche et les autres coureurs jetaient les leurs dans le brasier au fur et à mesure de leur arrivée. La jeunesse farandolait autour du feu pendant que la musique jouait ses meilleurs airs en l'honneur du vainqueur... » « Li Fassaia » sont du passé mais Gaujac continue à célébrer la St Jean... Donc la veille de la St Jean un grand feu de joie est allumé sur la place de la mairie à la fois par le maire et le curé qui avait béni auparavant le tas de bois. Puis filles et garçons commencent une ronde endiablée autour des grandes flammes, dansant la farandole provençale jouée par la musique de la fête.

Le lendemain matin de bonne heure une procession s'organise à partir de l'église et se dirige à travers champs vers une antique chapelle de St Jean (du XI^{me} siècle) située à l'orée des bois à 2 km. environ du village. En tête, de chaque côté de la croix, marchent des jeunes gens portant des drapeaux et l'orchestre joue des marches entraînantes. Après la messe dite dans la chapelle, l'assistance se répand sur le flanc de la colline voisine pour entendre le panégyrique de St Jean prêché sous un chêne séculaire.

Puis c'est le retour au village où la fête populaire commence... » (12).

A. DURAND-TULLOU.

(1) Auteur cité par A Van Gennep dans : « Manuel de Folklore français contemporain, Tome I. IV Cérémonies périodiques cycliques. Editions Picard, Paris 1949.

(2) Les résultats seront publiés dans un volume à paraître « Le Languedoc folklorique » par C. Seignolle.

(3) Léon Ménard « Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes » Paris 1750-58.

(4) Informateur : M. Pasquier-Papinaud, Instituteur honoraire, Le Caylar.

(5) Informateur : M. le Correspondant du journal « Le Méridional ». Une excellente photo du feu de Conilhères a paru en 1962 dans ce journal.

(6) Informateur : M. le Pasteur honoraire Cadix, St Jean du Gard.

(7) Informateur : Mlle Brunel, Institutrice, Bez.

(8) Informateur : Mlle Georgette Faget, Institutrice, Crespian.

(9) Informateur M. Gilbert Jouanen, Instituteur, Rochebelle.

(10) Informateur M. Marchetti, Instituteur honoraire, Bagnols/Cèze.

(11) Informateur : Mme Gabrielle Escoubet, LaBastide d'Engras.

(12) Informateur : M. Henri Portal, Instituteur honoraire, Gaujac.

FOLKLORE ENFANTIN EN ARIÈGE (suite)

Le cagarrot, ô cagarraulo

1

*Corni, corni, cornibus,
Tiros las cornos cap en sus.*

2

*Cagarrauleto
Sourtis tas bainetos
E biras toun paire
E ta maire.*

3

*Lauro, lauro, cagarrot,
Que ta maire es morto
Sus un pè de porto;
Que toun paire es biu
Sus un pè d'ouliu.*

4

*Plan, plan cabirol,
Las fabos soun al pairol,
Les peses soun à l'auta
Que se crèbon de ploura.*

L'escargot

*Corni, corni, cornibus,
Tire les cornes vers en haut.*

*Petit escargot
Sors tes petites cornes
Et tu verras ton père
Et ta mère.*

*Rampe, rampe, escargot,
Car ta mère est morte
Sur un seuil de porte;
Car ton père est vivant
Sur un pied d'olivier.*

*Plan, plan, chevreau sauvage,
Les fèves sont dans le chaudron,
Les pois sont à l'autel
Qui pleurent tout leur saoul.*

On considère comme formules magiques, venues de fort loin, la plupart de celles qui concernent les animaux, et particulièrement celles qui tendent à « faire corner » l'escargot, à faire voler la coccinelle, à faire sortir le grillon de son trou, à demander la protection du lézard vert contre le serpent.

La formule n° 3 de l'escargot est à rapprocher de l'incantation au soleil que nous donnerons prochainement.

Dibèrsos bèstios

*Pierre,
La mort te ben quèrre.
Le grapaut :
Te fa le trauc.
La sinsolo :
Te remicolo.
La fourmigo :
T'abrigo.
L'esquirol :
Te porto le dol.
Les courbasses :
Te sounon les classes.
L'escourpiun :
Te rebound.*

Animaux divers

*Pierre,
La mort vient te chercher.
Le crapaud :
Te creuse la tombe.
Le lézard gris :
Te recroqueville.
La fourmi :
Te recouvre.
L'écureuil :
Porte ton deuil.
Les corbeaux :
Te sonnent le glas.
Le scorpion :
T'enterre.*

(Extrait de « Folklore enfantin de l'Ariège », (manuscrit).

Prochainement : Autres formules et incantations, Amusements divers en plein air.)

A. MOULIS.

BIBLIOGRAPHIE DU FOLKLORE AUDOIS ⁽¹⁾

II. ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE (suite)

3° Pèlerinages

- 1426 N... *Le culte actuel de Notre-Dame dans le diocèse de Carcassonne* — liste des sanctuaires de N.-D avec pèlerinages — dans la Semaine Religieuse Diocèse Carcassonne 19 février 1938 — p. 94.
- 1427 **Rouch.** — *Mémoire sur St Stapiu* — p. 15 sq. pèlerinage à Ventenac le 6 août — description — p. 21 sq. pèlerinage à Carcassonne le 6 août au nord de la Cité (église St Etienne).
- 1428 **Mahul.** — *Cartulaire.* t. IV. p. le dimanche après le 16 août, pèlerinage à St-Mamet, église champêtre près Ville-neuve-Minervois — on invoque le saint pour les maladies des enfants — ex-voto anciens et modernes suspendus dans la chapelle.
- 1429 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. IV — p. 161-162 — « On vient en pèlerinage à N.-D. du Cros (près Caunes-Minervois) à la fête de l'Assomption. La statue de la Vierge qu'on y voit fut trouvée dans un rocher. On la transporta à Caunes, mais toutes les nuits elle disparaissait, après avoir bouleversé la chapelle provisoire où on l'avait déposée, et on la retrouvait dans la campagne. Quelqu'un eut l'idée de jeter en l'air un marteau de marbrier, et il alla tomber au Cros, au lieu où l'on a bâti la chapelle de l'Hermitage. Une femme pieuse, tourmentée par la fièvre et la soif, n'osait tremper ses mains dans le creux de la fontaine pour se désaltérer de son eau. Elle invoqua la Vierge, soudain elle aperçoit une coupe au pied du rocher ; elle en boit et elle est guérie. Depuis ce temps, l'eau de cette fontaine a conservé la propriété de guérir les fièvres ». (JOUY : *L'Hermite en Province*).
- 1430 **Birat.** — *Poésies Narbonnaises* — t. I — p. 159 sq. — La fête de N.-D. du Cros — poème satirique sur les pèlerinages du Cros, près Caunes-Minervois.
- 1431 **Bazin.** — *Histoire N.-D. de Prouille* — p. 132 — le 18 octobre 1883, premier pèlerinage à N.-D. — description.

(1) Voir N° 38 à 74.

- 1432 **Lasserre.** — *Histoire Pèlerinage N.-D. de Marceille* — découverte miraculeuse de la statue primitive de N.-D. de Marceille — antiquité du pèlerinage — miracles et ex-voto.
- 1433 **N...** — *Notice sur le Pèlerinage de N.-D. de Marceille* — origines du pèlerinage — historique — description.
- 1434 **Escargueil.** — *N.-D. de Marceille à Limoux* — p. 40 — pèlerinages — description.
- 1435 **Girou.** — *Itinéraire terre d'Aude* — p. 165-166 — le 10 septembre, pèlerinage à N.-D. de Marceille — culte à la Vierge Noire) remontant au XI^{me} s., où les abbés de St Hilaire élevèrent la chapelle pour leur servir de station entre l'abbaye et Limoux — ex-voto décorant l'église.
- 1436 **N...** — *Un Pèlerinage à N.-D. de Marceille, près Limoux* — Pan. 22-29 septembre — 27 octobre 1861 — article satirique ayant entraîné des poursuites correctionnelles.
- 1437 **N...** — *Notre-Dame d'Alet* — M. M. — 6^{me} année — 1842 — p. 151-152 — le 8 septembre, pèlerinage — description.
- 1438 **Astruc.** — *Termes en Termenès* — p. 141 — pèlerinage à « San Roumo », chapelle près de Lairière — on y amenait les enfants qui ne parlaient pas. (extr. F. A. 13 — mars 1939 — p. 65).
- 1439 **Rivière** (Mgr.). — *N.-D. de Bon-Secours à Puivert* — p. 69 sq. — historique et description des pèlerinages — prières et cantiques avec annot. musicales.
- 1440 **Sabarthès.** — *Essais sur le Pèlerinage et le Culte des Saints avant la Révolution dans le Narbonnais* — historique des pèlerinages à N.-D. de Fontfroide (Bizanet) — St François Régis (Fontcouverte) — St Sigismond (Narbonne — St-Paul de Narbonne.
- 1441 **Jourdanne.** — *Contribution Folklore Aude* — p. 207 — à Narbonne, pèlerinage avec reliques de St Sigismond pour amener la pluie.
- 1442 **Bichambis.** — *Narbonne* — p. 533 — pèlerinage à St Sigismond pour amener la pluie (puits de Lunes).
- 1443 **N...** — *Saint-Siméon, Evêque et Moine* — p. 66 — le 1^{er} mardi d'août, pèlerinage à la grotte de Fontainte, près Boutenac — invocations du Saint contre la sécheresse des récoltes.
- 1444 **Boyer.** *N.-D. de Fauste* — dévotion à N. -D. de Fauste, vieille église en partie démolie près Tuchan — Vierge en bois vénérée — texte d'un parchemin du XV^{me} s. prouvant l'importance de ce culte — pèlerinages actuels les lundis de Pâques et de Pentecôte ainsi que le 6 septembre (extr. S.E.S.A. 1933 — p. 183 sq.

- 1445 **Narbonne** (m^{lle} Isabelle), **Bourjade** (H. P.) **Carbonel** (A.), **Sire** (P.), **Vals** (F.). — *La Pêche sur le Littoral Audois*. F. A. n° 24 — Octobre 1941 — p. 203 — pèlerinage des pêcheurs de Gruissan à N.-D. des Auzils les lundis de Pâques, de Pentecôte et le premier dimanche de septembre — « Après l'office, le curé sort de la chapelle placées face à la mer, dit l'absoute des morts et bénit la mer. Il n'y a pas d'immersion, car la mer est à quatre kilomètres à vol d'oiseau ».

4° Processions

- 1446 **Besse**. — *Historique de Carcassonne* — p. 263 — procession le 21 novembre dans la Cité, en souvenir de l'attaque repoussée des Huguenots (époque guerres de religion).
- 1447 **Bouges**. — *Histoire Carcassonne* — p. 314 — pendant guerres de religion, à partir du 19 mars 1561 : ...« tous les ans, à pareil jour, on ferait une procession générale à l'Eglise des Augustins, pour rendre grâces à Dieu d'avoir délivré Carcassonne des Calvinistes. Cette dévotion a été pratiquée pendant l'espace de cent trente trois ans » — p. 353 — depuis 1576, autres processions dans la Cité, en souvenir des Calvinistes rejetés.
- 1448 **Mahul**. — *Cartulaire* — t. V. p. 602 — en septembre 1707 à Carcassonne, le Chapitre de St Nazaire décide de faire trois processions pour demander la pluie et l'excessive chaleur qu'il faisait depuis trois mois.
- 1449 **Mahul**. — *Cartulaire* — t. V. p. 604 — en 1774, feu de la St Jean — procession autour de l'Eglise St Nazaire (Cité de Carcassonne) — description.
- 1450 **N...** — *La Fête de St-Jean à Carcassonne avant 1790* — procession à la Cité le 23 juin de chaque année — feu de joie à la Cathédrale St Nazaire — dans le journal « L'Echo de Carcassonne » — 11 juin 1930.
- 1451 **Mahul**. — *Cartulaire* — t. V. p. 604 — à Carcassonne le premier dimanche après les vendanges, procession autour de la Cité... « pour l'action de grâces de la cuillette des fruits ». (cérémonies avant la Révolution).
- 1452 **Mahul**. — *Cartulaire* — t. VI, 1^{re} partie — p. 368-369 — ville-basse de Carcassonne — liste des diverses processions décrites (XVII^{me}-XVIII^{me} s. — d'après registres Eglise St Michel).
- 1453 **Astruc**. — *L'Evêque Etienne canonisé* — p. 9 — processions le dimanche des Rameaux à l'Eglise St Etienne près

- Carcassonne — p. 15 — le 26 décembre jour de la fête de St Etienne, au préau de la Cité de Carcass. devant les tours Narbonnaises (extr. S.A.S.C.. 1911 — p. 125-131).
- 1454 **Farrot.** — *Une Procession de la Fête-Dieu à la Trivalle en 1724* (faubourg de Carcassonne) ...« description par un témoin oculaire, Farrot, Curé de St-Sernin », dans journal « L'Echo de Carcassonne » 28 mai 1929.
- 1455 **Baichère.** — *Le Nécrologe Birot de St Nazaire - Carcassonne* — p. 59 — le 25 mars procession autour de la Cité en mémoire translation de la main droite de Ste Anne dans reliquaire d'argent — p. 84-85 — procession pour la Pentecôte — à la Maladrerie (*la Malautié*) « située sur le grand-chemin près la Trivalle-Haute » — procession du préau devant la Porte Narbonnaise — p. 108 — le 15 août procession autour de la Cité en mémoire du vœu du Roi Louis XIII — p. 143 — le 21 novembre procession autour de la Cité en mémoire des Huguenots repoussés — p. 157 — le 26 décembre procession au Préau de la Cité p. 210 — la « Grande Procession du Mois de Mai » en souvenir de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc — la première procession eut lieu le 17 mai 1429, elle se renouvela tous les ans dans la Cité et la ville basse jusqu'en 1790 (extr. S.A.S.C. — 1908. même paginat.)
- 1456 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. I. p. 381 — ...« La tradition du pays porte que Trèbes fut assiégée par les Sarrazins et que les habitants furent délivrés en se mettant sous la protection de la Ste Vierge. On fait tous les ans, le 28 mars, une procession d'action de grâces — Pour en perpétuer le souvenir, on plaça sur la porte de la ville, dite d'Orviel, une statue de la Ste Vierge ».
- 1457 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. II. p. 10 — le dimanche de la Passion à Conques-sur-Orbiel, procession en mémoire de l'incendie du village par les « Poulacres ».
- 1458 **Pébernard.** — *N.-D. de la Gardie à Conques.* p. 11 — le 14 mars procession en souvenir des « Polacres » ...« la veille du 14 mars, le crieur public (*l'Encantaïré*) annonçait à son de trompe l'approche de la solennité. Le lendemain, au pied de la croix, tous les habitants de Conques venaient chanter le cantique des morts. Quand la foule, les yeux baissés, chapelets en mains, se mettait à genoux, une vieille femme ouvrait ses voiles, en tirait deux cierges de cire vierge qu'elle allumait et plaçait près de la Croix ».
- 1459 **Pébernard.** — *Histoire de Conques* — p. 154 — procession des Rogations — procession le dimanche de la Passion, en mémoire de la cessation d'une maladie pestilentielle — le 14 mars, en souvenir des guerres de religion (extr. S.A.S.C. 1899, même paginat.)
- 1460 **Pébernard.** — *La Fête des Moissons dans la Viguerie de Cabaret* — S.A.S.C. 1907 — p. 43 sq. — le jour de la St

- Jean, procession à Conques — bénédiction des instruments employés pour la moisson — les moissonneurs élisent leurs « rois » et leurs « reines » — chansons des moissonneurs (texte languedocien) — description de la cérémonie.
- 1461 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. II, p. 148-149 — à Villegly, processions de Ste Croix — de St Philippe (le 1^{er} dimanche de Mai) — de l'Ascension.
- 1462 **Baichère.** (Abbé Edmond). — *Etat des Eglises de l'Aude* — S.A.S.C. 1913 — p. 33 (note) — le 15 août à Villegly, procession à « Nostro-Damo de l'Amouro ».
- 1463 **Raynaud (J.).** — *La Fête du Vœu à Rieux-Minervois* — procession le mardi après Pâques — ses origines — description dans *Semaine Relig.* Diocèse Carcassonne, 1905 — p. 372 sq.
- 1464 **Baichère** (Abbé Edmond). — *Ave Maria. Notes Historiques sur les Eglises, les Chapelles Rurales* — S.A.S.C. 1909 — p. 165 ...« Il y a quelques années, les villages environnants se rendaient aux ruines de St Michel-de-Nahuze (près Montlaur) et y faisaient des prières pour obtenir la pluie. Ces sortes de processions aux mesures des anciens prieurés sont généralement en usage dans la région des Corbières à des époques fixes de l'année et souvent dans les cas d'une extrême sécheresse. C'est ainsi qu'à Palairac, on se rend encore processionnellement à la chapelle rurale de « St Sisle » pour demander la pluie. Dans ce but, on apporte une comporte à moitié pleine d'eau et le prêtre, après avoir béni cette eau, en arrose fortement les débris de pierres tombales provenant du cimetière de l'ancien Prieuré. On récite le « De Profundis », puis on rentre au village en chantant des hymnes à St Sisle et les litanies des Saints. Les personnes âgées affirment que, dans les trois jours qui suivent cette procession, une pluie fine et abondante tombe presque toujours pour rafraîchir l'atmosphère et ranimer les plantes dans la circonscription de la commune ».
- 1465 **Girou.** — *Itinéraire Aude* — p. 286 — procession à St Michel-de-Nahuze, sur le mont Alaric, près Montlaur, pour la fête de St Michel (29 septembre) ...« Un prêtre disait les vêpres et à la fin on chantait un singulier cantique. Aux époques de sécheresse, St Michel dans le pays a la réputation de faire pleuvoir, si on l'exhorte, et les femmes des villages en chœur chantaient : *San Miquel baïla nos d'aïgo* (Saint Michel donne-nous de l'eau) et le chœur des hommes reprenait à pleins poumons et plus convaincu : *Barejat amé dé bi* (mélangée avec du vin). »
- 1466 **Astruc.** — *Termes en Termenes* — p. 139-140 — procession à la chapelle de St André, près Termes, au moment des sécheresses ...« les habitants de Termes prenaient la statue placée dans la chapelle de St André, et allaient la tremper dans l'eau de la rivière du Sou. Puis, toute mouillée et encore dégouttante, ils la remettaient en

place. La pluie, au dire des gens, tombait aussitôt. Encore de nos jours, en temps de sécheresse, les gens ont coutume de dire : « Il faudra faire la procession à St André » (*Nous caldra ana a Sant Andriu*) — A Vignevieille, village édifié au pied du Pic de Berlès, dont on a dit :

« Si Berlès èro estat aygalès

« Lé Castel de Termes sario pas déjout ès ».

A Vignevieille, on dit, en temps de grosses sécheresses : « il faudra aller en procession à St Félix » (extr. F.A. 13 — mars 1939 — p. 64-65.

- 1467 **Rivière** (Mgr. Jean). — *N.-D. de Bon-Secours* — p. 52 sq. — le 18 mai 1817 procession à Puivert — description.
- 1468 **Dufaur** (Marguerite). — *En Lauragais* — p. 61 sq. — processions des Rogations — description.
- 1469 **Baret** (Paul). — *Les Processions à Castelnaudary (Il y a cinquante ans)* — la Fête-Dieu — le 15 août — décorations des rues — reposoirs — dans journal « L'Aude à Toulouse » — Juin 1928.
- 1470 **Mahul**. — *Cartulaire* — t. V. p. 295 sq. — procession de la Fête-Dieu à Castelnaudary — « Marche de Simon de Montfort » (notat. music.) (1)
- 1471 **N...** — *Origine de la Procession solennelle du 4 Mai à Castelnaudary* — le 4 mai 1702 la foudre tomba sur l'Eglise de Castelnaudary mais épargna l'édifice — dans journal « L'Echo de Carcassonne » — 4 juillet 1930.
- 1472 **Marfan**. — *Notes sur Eglises Castelnaudary* — p. 250 sq. — le 4 mai procession à Castelnaudary en souvenir de l'incendie du clocher de l'Eglise St Michel (texte de l'ordonnance épiscopale).
- 1473 **Marfan**. — *Notes sur Eglises St Papoul* — p. 25-26 — en novembre procession à l'Ermitage de St Papoul — cantique occitan (texte).
- 1474 **Azais** (André). — *Documents et Matériaux* — F.A. 57 — Hiver 1949 — p. 77 — « Société Asinienne à Castelnaudary en 1867 — A Castelnaudary on forma une Société Asinienne, en forme de Cour, avec son Président et les Conseillers, en faisant le 1^{er} dimanche de Carême, une procession qui passait dans toute la ville à 10 heures du soir — Chaque membre de la Cour tenait un flambeau et l'étendard était porté par le plus jeune marié de la troupe ». (descript de l'habit porté par le Président et les Conseillers).
- 1475 **Maffre** (Joseph). — *Documents et Matériaux* — F.A. 57 — Hiver 1949 — p. 77 — La St Jean à Roullens — description de la procession au lieu du « fogairon » — farandole et prières autour du foyer — dès que les flam-

(1) Voir autres référ. de cette procession déjà notée aux CÉRÉMONIES PÉRIODIQUES - N^{os} 1306 à 1310.

mes commencent à baisser, les garçons et les filles essaient de les franchir d'un saut.

- 1476 **Azaïs** (André). — *Documents et Matériaux*. — F.A. 57 — Hiver 1949 — p. 78 — Procession pour obtenir la pluie à Comigne — à la chapelle de St Michel sur le Mt Alarie, dont l'autel est fait d'un bloc de marbre surmonté d'une croix de fer — le curé bénit l'autel, dit la messe — cantique chanté :

« San Miquel dona-nous d'aïgo

« Barrejado ame de vi

« Mai de vi qué d'aïgo

« Tout pur encaro milhou ».

(St Michel donne-nous de l'eau — Mêlée à du vin — Plus de vin que d'eau — Et pur ce serait encore mieux).

- 1477 **Boyer-Mas** (André). — *En Lauragais — Du Dimanche des Rameaux à Quasimodo* — F.A. 14 — avril 11939 — p. 109 sq — processions énumérées avec leur description.

- 1478 **Boyer-Mas** (André). — *Les Documents Episcopaux de l'Ancien Régime* — p. 16-17 — processions pour les fruits de la terre — à Issel — à Villepinte — à Verdun — (extr. F.A. 15 — mai 1939 — p. 150-151).

- 1479 **Yché**. — *Etude sur Gruissan* — p. 123 sq. — procession le lundi de Pentecôte à N.-D. des Auzils, chapelle près Gruissan ... « les patrons pêcheurs marchaient les premiers avec le petit bateau qui dans l'Eglise ornait la chapelle de St Pierre. Les matelots suivaient, un petit pavillon à la main. En tête et pieds nus s'avancait le porteur de « *Nostro-Segné-lou-Gros* » (Notre-Seigneur-le-Gros), grand Christ de bois, creusé à l'intérieur et qu'on remplissait de pierres ou de plomb pour en augmenter le poids. C'était un insigne honneur de le porter. Quand il n'était pas attribué aux enchères, il revenait au pêcheur le plus zélé ou le plus robuste. Ce Christ disparut dans les premières années du XIX^{me} s. »

« On va aussi en procession à N.-D. des Auzils le lundi de Pâques, en souvenir de ceux qui périrent le 10 Ventôse an V ».

« Une 3^{me} procession a lieu le 1^{er} dimanche de septembre. Elle date de 1835, et a été instaurée pour remercier la Vierge de la fin du choléra à Gruissan, qui fut le village le plus éprouvé de tout le Narbonnais ».

« En 1729, le Conseil politique ordonna des processions, des prières et un feu de joie en l'honneur de la naissance du Dauphin ». (extr. C.A.N. 1916 — 2^{me} sem. p. 159 sq.)

- 1480 **Narbonne** (Isabelle) **Bourjade** (H. P.), **Carbonel** (A.), **Sire** (P.), **Vals** (F.). — *La Pêche sur le Littoral Audois*. F.A. n° 24 — Octobre 1941 — p. 204 — procession à Gruissan le 29 juin pour la fête de St Pierre — description.

(à suivre).

M. N.

La revue rend compte de tous les livres ou articles, intéressants l'ethnographie folklorique, qui lui sont adressés : 22, rue du Palais, Carcassonne.

Le Gérant : M. NOGUÉ

LES IMPRIMERIES GABRIEL - CAROLSSONNE